

PRODUITS BIOLOGIQUES-L'ENTENTE INQUIÈTE LES PRODUCTEURS QUÉBÉCOIS

CANADA_ÉTATS-UNIS

Fabien Deglisse-LE DEVOIR VENDREDI 19 JUIN 2009

Historique, mais largement contestée. Une entente conclue par le gouvernement fédéral de Stephen Harper et l'administration Obama pour faciliter la circulation des produits biologiques entre les deux pays inquiète au plus haut point les acteurs québécois du bio. En chœur, ils ont d'ailleurs dénoncé hier cet accord commercial, principalement piloté «par le lobby américain du bio», qui risque à terme de «niveler par le bas» les normes biologiques canadiennes en plus de nuire aux intérêts des producteurs et des consommateurs d'ici.

«Nous ne sommes pas très rassurés par cette entente ni par le fait qu'Ottawa n'ait pas encore dévoilé totalement son contenu», a indiqué au Devoir Marie Vézina, de la Fédération de l'agriculture biologique du Québec (FABQ). «En cherchant à mettre les produits bio canadiens et américains sur un pied d'égalité, on ne s'aide pas, ajoute Robert Beauchemin, de la Meunerie milanaise, un important transformateur de farines certifiées biologiques. Nous n'avons pas les mêmes exigences. Les nôtres sont plus sévères.»

La conclusion de cette entente commerciale entre le Canada et les États-Unis a été discrètement dévoilée mercredi dernier par Ottawa à Chicago, où se tenait cette semaine un important salon international de l'alimentation biologique. En substance, elle vise à simplifier et à stimuler les importations et exportations de produits bio entre les deux pays.

Du coup, le Canada se prépare à accepter sur son marché les produits biologiques américains, certifiés par la USDA, le département américain de l'Agriculture, sans autres exigences, contrairement aux biens issus de ce mode de production provenant d'autres pays. Les aliments bio canadiens pourront en faire autant et s'exhiber dans les épiceries de New York, Boston ou Los Angeles uniquement sur la base de la certification obtenue au nord du 45e parallèle.

L'accord, qui doit prendre effet le 30 juin prochain, a été qualifié de «première mondiale» par le gouvernement américain tout comme par l'Organic Trade Association (OTA) des États-Unis, le plus important groupe de pression de l'industrie américaine du bio. «C'est un premier pas vers l'harmonisation complète des normes biologiques qui marque un moment historique pour la communauté biologique», a indiqué par voie de communiqué la ministre américaine de l'Agriculture, Kathleen Merrigan. «Les consommateurs vont profiter de cette équivalence en ayant accès à un plus large choix de produits biologiques, à des prix abordables», a ajouté Christine Bushway, directrice de l'OTA qui, depuis des mois en coulisse, a travaillé activement pour faire naître une telle entente.

Opposé, mais pas entendu

Du côté de la Table filière biologique du Québec, un regroupement de producteurs, de distributeurs et de transformateurs, cet accord commercial est loin d'alimenter le même optimisme. «Cette entente ne peut que nuire à notre secteur», lance France Gravel, présidente de cette instance de concertation. Elle est également responsable de l'organisme de certification Ecocert Canada. «Nous y étions opposés, mais ce sont les lobbys les plus forts [ceux de l'industrie américaine du bio] et ce n'est pas nous qui avons été entendus.»

La filière bio déplore entre autres la grande différence entre les normes qui encadrent actuellement le secteur biologique des deux côtés de la frontière. Des exemples? Aux États-Unis, la viande certifiée biologique peut provenir de troupeaux enfermés dans des bâtiments, alors qu'au Canada, le code de pratique oblige les producteurs à conduire leurs bêtes au pâturage. Autre contraste: au pays de Barack Obama, la culture hydroponique peut être utilisée par les producteurs de fruits et légumes bio, alors qu'ici, cette technologie est exclue de l'arsenal de production bio.

«Que ce soit sur les pratiques ou sur l'utilisation de certains produits, nos systèmes sont très différents, dit Marie Vézina de la FABQ. Les Américains n'ont pas la même sensibilité ni la même expertise que nous en matière de bio, et nous ne sommes pas rassurés à l'idée de voir déferler de plus en plus de produits américains sur nos marchés.»

Robert Beauchemin acquiesce. «Cela va avoir pour effet de placer les produits québécois en situation de concurrence déloyale sur leur propre marché, dit-il. Nous, nous allons continuer à répondre à des normes sévères et, à l'avenir, nous allons faire face à des produits élaborés dans des législations plus laxistes. C'est un peu comme pour les fromages au lait cru. Si on laisse ça aller, on va payer le prix de notre bêtise.»

Il n'a pas été possible de parler hier aux représentants du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV), sorte de police du bio au Québec, qui depuis plusieurs années s'assure du bon fonctionnement et du respect des normes biologiques ici, y compris par les producteurs d'autres pays. L'entente conclue entre Ottawa et Washington devrait toutefois interférer sur ses activités.

Dans un communiqué émis cette semaine, le ministre de l'Agriculture Gerry Ritz s'est réjoui de voir entrer en vigueur cet accord commercial qui «permet le maintien des échanges à la frontière tout en veillant à ce que les familles canadiennes puissent obtenir des renseignements clairs et exacts sur les produits biologiques qu'ils achètent», a-t-il dit, en ajoutant: «Travailler étroitement avec nos voisins du Sud pour garantir la clarté et la cohérence des règlements [entre les deux pays].»

Au terme de l'accord, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) doit d'ailleurs s'assurer que les organismes de certification américains sont «conformes aux normes canadiennes», a-t-il indiqué. Un argument qui ne convainc pas les promoteurs du bio au Québec qui, face à la menace, envisagent désormais la réplique: «Faire de la promotion pour les produits d'ici et inciter les consommateurs, plus que jamais, à acheter local», dit France Gravel.